



22 JAN. 2018

Ottawa, Canada K1A 0H5

19 JAN. 2018

Son Honneur monsieur Pascal Quevillon
Maire de la municipalité d'Oka
183, rue des Anges
Oka (Québec) J0N 1E0

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de votre lettre concernant l'admissibilité de la municipalité d'Oka au programme Brancher pour innover (BPI).

Le gouvernement du Canada comprend l'effet que peuvent avoir les technologies dans l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et sait qu'il doit offrir à ses citoyens les ressources nécessaires à leur épanouissement. C'est pour cette raison qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada s'est donné comme objectif d'augmenter la couverture du réseau de large bande haute vitesse et de favoriser la concurrence, le choix et la disponibilité des services à large bande.

La période de soumission des demandes pour le programme BPI a pris fin le 20 avril 2017 et aucune autre période de réception des demandes n'est prévue. Nous avons reçu 875 demandes provenant de partout au pays totalisant environ 4,4 milliards de dollars de financement. Les premières annonces des projets choisis ont commencé à la fin août et se poursuivront au cours de l'hiver 2018. D'ailleurs, plus de 20 millions de dollars ont été accordés à des projets situés dans les Laurentides et dont les demandes avaient été déposées auprès de notre ministère lors de la période de soumission mentionnée.

Le site Web du programme BPI présente une carte d'admissibilité sur laquelle figurent les collectivités sans point de présence de 1 Gbps. La carte est divisée en hexagones pour mettre en relief les zones où se trouvent des foyers et des entreprises ne jouissant pas d'une vitesse de 5 Mbps. En plus des endroits indiqués sur la carte, d'autres collectivités ou régions pouvaient bénéficier du programme. Les collectivités à l'extérieur des hexagones mis en relief n'ayant pas accès au service Internet à 5 Mbps ont pu faire des demandes de mise à niveau pour les foyers et les entreprises au volet du dernier kilomètre. Toutefois, nous ne pouvons évaluer l'admissibilité de la municipalité d'Oka au programme BPI, étant donné que ce dernier n'accepte plus de nouvelles demandes.

...2

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) définit actuellement les paramètres d'un plus large fonds qui sera destiné aux projets de large bande dans les régions comme la vôtre qui ne répondent pas au seuil de téléchargement de 50 Mbps et de téléversement de 10 Mbps récemment établi par le CRTC. Les requérants seront en mesure de soumettre leurs demandes de financement au CRTC afin de développer ou de moderniser des infrastructures pour les services Internet à large bande sur des réseaux sans fil fixes et mobiles. Le fonds comprend une somme pouvant aller jusqu'à 750 millions de dollars pour les cinq premières années et sera complémentaire aux investissements privés existants et futurs et au financement public. Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, veuillez consulter le site Web du CRTC à l'adresse www.crtc.gc.ca/fra/internet/internet.htm.

Espérant que ces informations vous seront utiles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

c.c. Mme Linda Lapointe, députée